

Centrale nucléaire de Cattenom :

refus d'agrément pour le laboratoire de mesures de rejets radioactifs !!!

L'Autorité de Sûreté Nucléaire française (l'ASN) elle-même a mis récemment sur son site internet, mais plus que discrètement, des informations fracassantes au sujet du refus ou de suspensions d'agrément d'un certain nombre de laboratoires, censés faire en continu des mesures autour des centrales nucléaires.

Il y est question de défaillances graves.

Cette information de la mi-décembre 2008 publiée d'après le système de « transparence invisible » (les informations sont disponibles...mais personne n'en a connaissance) laisse pantois. On ne peut que s'étonner devant le silence total de l'Autorité précitée car de telles décisions mériteraient d'être connues du grand public.

Suite à un courrier du réseau français « sortir du nucléaire », Générations-Europe.lu transmet les questions suivantes aux autorités luxembourgeoises qui devraient exiger des réponses claires de la part de leurs homologues français :

- 1) Comme des laboratoires censés effectuer les contrôles de la centrale nucléaire de Cattenom ne sont plus agréés, qui effectue actuellement les mesures exigées par les arrêtés qui autorisent notamment l'exploitation de la centrale voisine de notre pays ?
- 2) Quelle est la nature exacte des défaillances des laboratoires des centrales nucléaires françaises et depuis quand a-t-on connaissance de ces défaillances ?

Il faut savoir que, toujours d'après les informations de l'Autorité de Sûreté Nucléaire française, les agréments suivants ont été refusés notamment pour la centrale nucléaire de Cattenom :

- mesures de l'indice d'activité bêta global des eaux
- mesures de l'activité du tritium dans les eaux
- mesures de l'activité du tritium dans l'air

Il faut y ajouter une (simple ?) suspension d'agrément pour les mesures de l'indice d'activité bêta global des aérosols sur filtre.

Une fois de plus les informations en provenance des exploitants de la centrale nucléaire de Cattenom sont parcellaires sinon inexistantes, manquent d'objectivité et de transparence.

Les questions graves évoquées ci-dessus méritent la plus grande publicité et des réponses précises et fiables. Que le gouvernement du Luxembourg prenne ses responsabilités également et demande des explications aux autorités françaises.

René Kollwelter

Président de Générations-Europe.lu

www.generations-europe.lu

contact : info@generations-europe.lu